

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 6 SEPTEMBRE 1992

L'an mil neuf cent quatre vingt douze, le 6 septembre, à neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Rezé s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. FLOCH, Député-Maire, suivant convocation faite le 27 août 1992.

Étaient présents :

- . M. FLOCH, Député-Maire,
- . MM. GUINÉ, RETIERE, Mlle CHARPENTIER, MM. BOURGES, BEDEL, GUILBAUD, Mme BLANDIN, MM. TREBERNE, BROCHU, DAFNIET, DAVID, Adjoints,
- . M. MURZEAU, Mme PENSEL, M. AZAIS, Mme LEDELEZY, MM. NICOLAS, BREMONT, RICHARD, MARTI, Mmes DEJOURS, GALLAIS, MM. JEGO, MESSINA, OLIVE, Mme NICOLAS, M. SAGOT, Mme MEREL, MM. PLUMER POIGNANT, GUERIN, PRATS, LE CLOAREC, Mmes ALBERT, LEMARCHAND, M. REPIC, Mme LELIEVRE, Conseillers Municipaux.

Absents excusés :

- . Mlle RAIMONDEAU, M. GRANIER, Conseillers Municipaux.

Conformément aux dispositions de l'article R. 133 du Code Electoral, le bureau a été constitué de M. MURZEAU, Mme PENSEL, MM. POIGNANT, PRATS.

Le Conseil a élu pour secrétaire M. BREMONT.

Après lecture :

- des articles du Code Electoral relatifs à l'élection des Sénateurs,
- du décret fixant la date à laquelle les Conseils Municipaux doivent désigner leurs délégués et suppléants en vue de l'élection au Sénat qui doit avoir lieu le 27 septembre 1992 dans le département,
- de l'arrêté du Préfet convoquant à cet effet les conseils municipaux.

Le Maire invite le Conseil à procéder, sans débats, au scrutin secret suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste, à l'élection de 3 délégués supplémentaires et de 19 suppléants.

Le dépouillement du vote a commencé à 9 heures 45. Il a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	37
A déduire : bulletins blancs et nuls.....	0
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés.....	37

PROCLAMATION DES RESULTATS DU SCRUTIN

Liste Parti Socialiste.....	26
Liste Parti Communiste Français.....	6
Liste Union R.P.R. - U.D.F.....	4
Liste Rezé Ecologie Solidarite Autogestion.....	1
Total des suffrages exprimés.....	37

N° 92-187
Reçu à la Préfecture de L.A.
le

DETERMINATION DU QUOTIENT ELECTORAL POUR LES DELEGUES SUPPLEMENTAIRES.

Le nombre total des suffrages valablement exprimés a été divisé par le nombre de délégués supplémentaires à élire. Le quotient obtenu est ressorti à 12,33.

DETERMINATION DU QUOTIENT ELECTORAL POUR LES SUPPLEANTS.

Le nombre total des suffrages exprimés a été divisé par le nombre de suppléants à élire. Le quotient obtenu est ressorti à 1,94.

ATTRIBUTION DES SIEGES A CHAQUE LISTE**a) Au quotient.**

Le Bureau a successivement divisé le nombre des suffrages de chaque liste par le quotient électoral des délégués puis par celui des suppléants.

Cette opération a permis d'attribuer :

- 2 sièges de délégués supplémentaires et 13 sièges de suppléants à la liste Parti Socialiste,
- 0 siège de délégué supplémentaire et 3 sièges de suppléants à la liste Parti Communiste Français,
- 0 siège de délégué supplémentaire et 2 sièges de suppléants à la liste Union RPR - UDF,
- 0 siège de délégué supplémentaire et 0 siège de suppléant à la liste Rézé Ecologie Solidarité Autogestion.

b) Au plus fort reste

Le Bureau a ensuite constaté que 1 mandat de délégué et 1 mandat de suppléant n'ont pas été repartis.

Il les a donc attribués, successivement, aux listes comportant les plus forts restes.

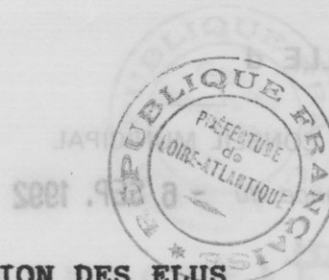
Ces listes sont les suivantes :

- 1°) Pour les délégués supplémentaires :
Liste Parti Communiste Français qui obtient alors 1 siège.
- 2°) Pour les suppléants :
Liste Parti Socialiste qui obtient alors 1 nouveau siège.

c) Récapitulation.

Ont obtenu au total :

- La liste PARTI SOCIALISTE :**
2 sièges de délégués supplémentaires, 14 sièges de suppléants
- La liste P.C.F. :**
1 siège de délégué supplémentaire, 3 sièges de suppléants.
- La liste UNION R.P.R. - U.D.F. :**
0 siège de délégué supplémentaire, 2 sièges de suppléant
- La liste R.E.S.A. :**
0 siège de délégué supplémentaire, 0 siège de suppléant.

**PROCLAMATION DES ELUS****Ont été proclamés délégués supplémentaires :**

M. ALLARD Gérard né le 11/1/53 à Nantes, appartenant à la liste
Parti Socialiste

Adresse : 11, rue Claude Monet - REZE -

Mme RICHEUX Mireille née le 10/4/47 à Paris, appartenant à la
liste Parti Socialiste

Adresse : 5, rue Maurice Mounier - REZE - M

M. VINCE Yann né le 5/8/53 à Nantes, appartenant à la liste
P.C.F.

Adresse : 1, rue René Clair - REZE - M

qui ont déclaré accepter le mandat,

Ont été proclamés suppléants :

M. BEN MESBAH Ismaël né le 13/3/46 à Aïn El Hamman (Algérie)
appartenant à la liste Parti Socialiste

Adresse : 14, rue des Grands Courtils - Rezé

M. BUQUEN Eric né le 21/6/59 à Nantes
appartenant à la liste Parti Socialiste

Adresse : 166, rue J.B. Vigier - REZE

M. VALEN Christian né le 13/8/46 à Calviac (24)
appartenant à la liste Parti Socialiste

Adresse : 16, av. de Granville - REZE -

M. RICHARD Jean-Claude né le 2/2/50 à Nantes
appartenant à la liste Parti Socialiste

Adresse : 18, rue Camille Pissaro - REZE -

M. BROSSAUD Jean né le 8/8/13 à Bouguenais
appartenant à la liste Parti Socialiste

Adresse : 20, rue J. Turbel - REZE

M. GUILLONNEAU Patrick né le 23/3/58 à Nantes
appartenant à la liste Parti Socialiste

Adresse : 7, rue des Hucasseries - REZE -

M. BACHELIER Henri né le 18/11/24 à Nantes
appartenant à la liste Parti Socialiste

Adresse : 39, rue G. Berthomé - REZE -

M. DELION Paul né le 5/7/41 à la Chataigneraie
appartenant à la liste Parti Socialiste

Adresse : 33, rue des Bouleaux - REZE -

M. BLANDIN Francis né le 15/5/35 à Nantes
appartenant à la liste Parti Socialiste

Adresse : 10, rue Roiné - REZE -

M. PAPIN René né le 20/5/35 à Nantes
appartenant à la liste Parti Socialiste

Adresse : 35, rue du Moulin à Huile - REZE -

M. CHAUVIN Patrick né le 8/8/49 à Nantes
appartenant à la liste Parti Socialiste

Adresse : 4, rue Galilée - REZE -

M. MAINGUENEAU Marc né le 29/5/59 à Nantes
appartenant à la liste Parti Socialiste

Adresse : 13, av. R.G. Cadou - REZE -

Mme BEAUVILLAIN Monique née le 14/5/48 à Nantes
appartenant à la liste Parti Socialiste

Adresse : 11, allée du Pellerin - REZE -

M. LELOU Marcel né le 31/8/31 à la Chapelle S/Erdre,
appartenant à la liste Parti Socialiste

Adresse : 98, rue de la Robinière - REZE -

M. CHEBANIER Patrick né le 17/3/55 à Chalons (51)
 appartenant à la liste P.C.F.
 Adresse : 47, rue du Moulin à Huile - REZE -

Mme GUERZEDER Sylvie née le 12/7/65 à Nantes
 appartenant à la liste P.C.F.
 Adresse 5, rue Rion - REZE

M. JOUAN Patrick né le 22/5/55 à Fontenay Le Comte (85)
 appartenant à la liste P.C.F.
 Adresse 3 av. des Pyrénées - REZE -

M. GENDRON Clair né le 26/12/30 à Rezé
 appartenant à la liste Union RPR - UDF
 Adresse : 21, rue de la Basse Ile - REZE -

M. AUNEAU Jean né le 21/7/20 à Landemont (49)
 appartenant à la liste Union RPR - UDF
 Adresse 32, rue A. Mouillé - REZE -

qui ont déclaré accepter le mandat.

La séance a été levée à 10 H. 00

Et ont signé les membres présents,

[Handwritten signatures and initials, including names like G.G., Bachelier, Chauvin, and others, arranged in a cluster below the text.]